

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINES-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 Tournai		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 207 Exploiter le dossier infirmier			
Ancien Code	PAIR2B07	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/ ABI2070		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Gilly</b> <b>Nathalie TRICART</b> ( <a href="mailto:tricartn@helha.be">tricartn@helha.be</a> ) <b>HELHa Jolimont</b> <b>Julie SIAKOURDIS</b> ( <a href="mailto:siakoudisj@helha.be">siakoudisj@helha.be</a> ) <b>HELHa Mouscron</b> <b>HELHa Tournai - Salines</b> <b>Cécile GAILLET</b> ( <a href="mailto:gailletc@helha.be">gailletc@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

L'écriture professionnelle rend compte de la responsabilité de l'infirmier.e. La loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé du 10 mai 2015, dans le chapitre 4 qui concerne l'exercice de l'art infirmier stipule que les prestations de soins infirmiers sont consignées dans un dossier infirmier.

Dans le contexte interprofessionnel actuel, la création d'un dossier Patient électronique est au cœur des projets. Il place le patient au cœur du dispositif de soins, favorise les échanges des données et garantit la qualité des pratiques professionnelle.

#### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence OC5 Assurer la communication professionnelle

- OC5.2 Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé
- OC5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

#### **Acquis d'apprentissage visés**

Dans une situation clinique, rédiger une macro-cible sur base des données du dossier patient.

#### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B07A Dossier patient informatisé et communication professionnelle 16 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B07A Dossier patient informatisé et communication professionnelle 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINNE-SAINT-PAUL  
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Dossier patient informatisé et communication professionnelle			
Ancien Code	5_PAIR2B07A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI2071		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Julie SIAKOUDIS</b> ( <a href="mailto:siakoudisj@helha.be">siakoudisj@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 207 : Exploiter le dossier infirmier.

L'écriture professionnelle rend compte de la responsabilité. La loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé du 10 mai 2015, dans le chapitre 4 qui concerne l'exercice de l'art infirmier stipule que les prestations de soins infirmiers sont consignées dans un dossier infirmier.

Dans le contexte interprofessionnel actuel, la création d'un dossier Patient informatisé place le patient au cœur du dispositif de soins, favorise les échanges des données et garantit la qualité des pratiques professionnelles.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Cette activité de l'unité d'enseignement 207 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### **Compétence de fin de formation**

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4.C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

#### **Acquis d'apprentissage de l'UE 207**

Rédiger une transmission ciblée / macrocible sur base des données du dossier patient

#### **Acquis d'apprentissage/objectifs de l'activité**

- Expliquer les notions conceptuelles en lien avec le dossier infirmier (législation, contenu...)
- Compléter et/ou corriger et/ou structurer une transmission ciblée ou une macrocible à partir d'une situation de soins donnée

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

**Aspect législatif: art infirmier - loi coordonnée et loi sur les hôpitaux de 2006**

Pourquoi un dossier infirmier?  
Quel est le contenu?  
Quelles sont les règles de base?  
Freins et bénéfices?

### **Dossier infirmier informatisé**

#### **Transmissions ciblées**

##### **Macrocibles**

##### **Démarche clinique**

**L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.**

#### **Démarches d'apprentissage**

- Cours en présentiel
- Mises en situation
- Exercices pratiques (réécriture, vrai-faux, identification d'erreurs, correction des erreurs...)
- Exercices en ligne

Incitation/ encouragement des étudiants à :

- Être présent aux séances de cours
- Écoute attentive lors des séances
- Prise de notes en classe afin d'assimiler la matière
- Participation active aux exercices individuels ou en groupe
- Etude des notes et réalisation d'exercices

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Exercices en groupe et/ou individuels

Les AIP de l'UE 207B renforcent la compréhension et l'application des acquis de l'UE 207A

#### **Sources et références**

cf. ConnectED : portefeuille de lectures et liens

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, liens et ressources

## **4. Modalités d'évaluation**

#### **Principe**

Examen écrit : cas clinique, transmission ciblée et macrocible associée

#### **Pondérations**

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### ***Dispositions complémentaires***

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).